

M. Amat, agent de la Marine au cap de Bonne-Espérance

Lettre au ministre du 28 décembre 1769

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/5B/1, n°34

Mille sujets : Services rendu et promotion demandée, intérêt des relâches au Cap, le gouverneur Tulbagh, le capitaine Desjardins, l'astronome Rochon, le baron d'Arros, *le Villevault, la Normande, le Sphinx, la Nourrice*.

Au cap de Bonne-Espérance, le 28 décembre 1769

Monseigneur,

Vous avez été informé par les lettres de Messieurs le chevalier Desroches et Poivre, qui vous seront parvenues par le vaisseau du Roi *le Sphinx*, de la cession qu'il m'a été fait de la flûte *la Normande* pour faire divers voyages relatif aux approvisionnements des colonies des Isles de France et de Bourbon. J'ai eu l'honneur, par mes lettres du mois d'août dernier, de vous informer des opérations que je comptais faire faire à ce vaisseau.

Je suis arrivé ici le 17 de ce mois, et j'ai toujours de nouveaux éloges à faire de l'honnêteté de M. Tulbagh, gouverneur de cette colonie. M. le baron d'Arros commandant la flûte du Roi *la Nourrice*, vous rendra compte de la réception qu'on lui a faite ici, ainsi que de tous les secours qu'il a trouvés ; il compte partir sous peu de jours pour se rendre à l'Isle de France. Je partirai à la fin de janvier ou dans les huit premiers jours de février prochain.

J'ai été chargé par M. Poivre de faire quelques achats de boissons et de cordages pour le service du Roi à l'Isle de France, j'ai traité au même prix que l'an passé et j'ai eu des eaux de vie d'une bonne qualité.

J'ai fait offre de mes services à M. le baron d'Arros, mais comme il était ici un mois avant moi, et qu'il avait pris tous ses arrangements, il n'a pas eu besoin du crédit que je lui ai offert.

Il y avait à mon arrivée ici trois frégates du Roi d'Angleterre, allant dans l'Inde ; l'une porte trois commissaires de la Compagnie qui m'ont paru fort portés à procurer la paix aux Indes ; il est vrai qu'elle leur est nécessaire, car les chefs du pays se lassent de plus en plus du joug des Anglais.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint une lettre à votre adresse que M. Poivre m'a remise, et un paquet à l'adresse de M. le vicomte de Choiseul dans lequel je présume que M. le chevalier Desroches a mis une lettre pour vous, il ne l'a pas mise à votre adresse dans la crainte que ne trouvant pas de vaisseau français ici, je fusse obligé de me servir d'une voie étrangère.

Je suis parti de l'Isle de France le 1^e de novembre dernier, et le 21 du même mois de l'île de Bourbon, il n'y avait point encore de vaisseau arrivé de France depuis le départ de M. Hector qui appareilla de l'Isle de France le 7 septembre dernier. Je compte être de retour à l'Isle de France dans le courant du mois de mars prochain.

M. Poivre vous aura sans doute informé, Monseigneur, des avantages considérables que le voyage que je fis l'an passé pour le compte du Roi a procurés à son service. J'espère que celui de cette année ne sera pas moins utile, il est certain, Monseigneur, qu'en envoyant tous les ans une flûte du Roi ici on évitera de prendre dans les magasins de la Compagnie à l'Isle de France, des vins de France qui coûtent fort cher, d'ailleurs le vin du Cap a été trouvé très bon pour les équipages et pour les ouvriers entretenus dans le port de l'Isle de France. On doit encore observer que pendant les mois de décembre, janvier, février et mars que les vaisseaux sont employés aux voyages du Cap, ils seraient absolument inutiles dans le port de l'Isle de France où ils sont obligés de rester pendant la mauvaise saison.

Le vaisseau *le Villevault* part demain, et j'attends au premier jour un autre vaisseau de l'Isle de France qui doit faire son retour en Europe, j'aurai l'honneur de vous écrire plus amplement par le vaisseau, et de vous rendre compte de mes opérations.

Je ne peux trop faire l'éloge des Srs Vaublerk et Melk, son beau-père, marchands de vin au Cap. Celui qu'ils m'ont fourni l'an passé s'est trouvé d'une excellente qualité, ils ont l'estime particulière de M. de Tulbagh, gouverneur de cette colonie, et sont les seuls marchand de ce pays-ci avec lesquels on puisse traiter avec sûreté ; ainsi, Monseigneur, vous pouvez donner ordre aux vaisseaux du Roi qui pourront relâcher ici de s'adresser à eux avec confiance ; ils sont d'ailleurs intéressés à bien servir le Roi. M. Poivre vous rendra compte de la probité et fidélité de ces deux négociants. J'ai fais le voyage du Cap sans avoir exigé de commission pour les affaires du Roi. Vous savez, Monseigneur, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le marquer, que je n'ai d'autre ambition que celle de mon avancement au service du Roi. J'espère que vous voudrez bien me l'accorder, un brevet de Commissaire de la Marine satisfera mon ambition, cela ne fera de tort à personne.

J'écris à M. Roth [Rothe] au sujet des lettres de change que j'ai envoyées de l'Isle de France au cap de Bonne-Espérance, et que j'ai passées à l'ordre de M. Otto Luder Hemmy, conseiller au Conseil supérieur de cette colonie, pour le remboursement des avances qu'il me fit l'an passé. Mais le vaisseau *le Sphinx* qui devait relâcher ici, ayant, selon toute apparence, continué sa route pour Europe en droiture, je me suis trouvé fort embarrassé. M. Hemmy écrit à M. Hector pour le prier de remettre ses paquets à M. Roth qu'il autorise à acquitter en son nom les dites lettres de change. Je pense que M. de Vaudesir ne fera pas difficulté de les acquitter, le crédit de la nation ici est intéressé à ce que ces lettres seront acquittées ; sans cela les vaisseaux qui relâchent ici et qui n'ont point de fonds se trouveraient fort embarrassés.

MM. Desroches et Poivre m'ayant laissé le maître de nommer les officiers de la flûte *la Normande*, j'ai fait choix pour capitaine de M. Desjardins, c'est un officier de distinction, pratique de toutes les mers de l'Inde, il a l'estime de tous les honnêtes gens. Il commande depuis l'âge de vingt-deux ans, M. d'Acher lui donna pendant la guerre dernière un brevet de capitaine de brûlot, il est né dans l'Inde d'une famille honnête qui a l'estime de tout le monde, je le connais depuis vingt-cinq ans. Il jouit de toutes les qualités requises pour son état, beaucoup de probité, de désintéressement et de fermeté. Il est fort connu à l'Isle de France et à Pondichéry, où il est né, et il a toujours de l'estime de tous les gouverneurs de ces colonies.

J'ai ramené de l'Isle de France ici sur la flûte *la Normande*, M. l'abbé Rochon, astronome de la Marine, j'ai eu pour lui tous les égards qui sont dus à sa qualité et à son mérite personnel, il repasse en France sur le vaisseau de la Compagnie des Indes, *le Villevault*, pour vous rendre compte de la mission qu'il vient de faire aux Indes.

Je vous demande, Monseigneur, la continuation de vos bontés et je vous prie de me croire avec le plus profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Amat
agent de la Marine

Au cap de Bonne-Espérance, le 28 décembre 1769

* * *